

Invitation à un atelier de ETUI Formation

13 septembre 2018

Chers/chères collègues,

Le département Formation de l'ETUI organise un atelier pédagogique sur la construction d'un ePortfolio : de la description à la réflexion, qui se tiendra du 4 au 6 décembre 2018, à Bruxelles, Belgique.

Objectifs

- Identifier les objectifs et les avantages d'un portfolio ;
- Préciser les avantages de construire un portfolio électronique dans la procédure d'évaluation en tant qu'outil de gestion éducative ;
- Développer des compétences de réflexion et auto-évaluation ;
- Améliorer les capacités de création et de développement du portfolio ;
- Utilisation active des compétences et outils informatiques 2.0 dans la construction d'un ePortfolio ;
- Structurer et construire une partie des portfolios électroniques tenant compte des critères spécifiques.

Langues de travail

Anglais et le français.

Programme

Le programme provisoire est inclus.

Lieu

Pentahotel
Chaussée de Charleroi 38-40
1060 Brussels
T : +32 (0) 2533 6666
www.pentahotels.com

Participants

Les participants auront terminé le niveau 1 de la formation d'Euroformateurs après 2012.

Arrivée et départ

Les participants devraient arriver **le lundi 3 décembre 2018** et partir **le jeudi 6 décembre 2018** (départ après 16.00, la fin de l'atelier).

Le lundi 3 décembre, un dîner sera organisé à l'hôtel vers 19h30.

Ne réservez pas de billets d'avion avant notre confirmation.

Inscription des participants

Veuillez remplir le formulaire d'inscription ci-joint et le renvoyer **avant le 1^{er} novembre 2018** au Secrétariat de l'ETUI Formation, Carine Boon, cboon@etui.org.

Paiement de l'inscription



Une participation aux frais (droit d'inscription) doit être versée à l'ETUI par organisation/par jour de travail/par participant. Le montant des droits varie en fonction du groupe auquel appartient le pays que vous représentez.

<p>Groupe I : 100 % des droits de participation – 60 €/jour</p> <table border="1"> <tr><td>Andorre *</td></tr> <tr><td>Autriche</td></tr> <tr><td>Belgique</td></tr> <tr><td>Chypre</td></tr> <tr><td>Danemark</td></tr> <tr><td>Finlande</td></tr> <tr><td>France</td></tr> <tr><td>Allemagne</td></tr> <tr><td>Islande*</td></tr> <tr><td>Irlande</td></tr> <tr><td>Italie</td></tr> <tr><td>Liechtenstein*</td></tr> <tr><td>Luxembourg</td></tr> <tr><td>Malte</td></tr> <tr><td>Monaco *</td></tr> <tr><td>Norvège*</td></tr> <tr><td>San Marino*</td></tr> <tr><td>Espagne</td></tr> <tr><td>Suède</td></tr> <tr><td>Suisse*</td></tr> <tr><td>Pays-Bas</td></tr> <tr><td>Royaume-Uni</td></tr> </table>	Andorre *	Autriche	Belgique	Chypre	Danemark	Finlande	France	Allemagne	Islande*	Irlande	Italie	Liechtenstein*	Luxembourg	Malte	Monaco *	Norvège*	San Marino*	Espagne	Suède	Suisse*	Pays-Bas	Royaume-Uni	<p>Groupe II : 40 % des droits de participation – 24 €/jour</p> <table border="1"> <tr><td>Croatie</td></tr> <tr><td>Estonie</td></tr> <tr><td>Hongrie</td></tr> <tr><td>Lettonie</td></tr> <tr><td>Lituanie</td></tr> <tr><td>Pologne</td></tr> <tr><td>Portugal</td></tr> <tr><td>République slovaque</td></tr> <tr><td>République tchèque</td></tr> <tr><td>Slovénie</td></tr> </table> <p>Groupe III: 25 % des droits de participation 15 €/jour</p> <table border="1"> <tr><td>Albanie</td></tr> <tr><td>ARYM</td></tr> <tr><td>Bulgarie</td></tr> <tr><td>Grèce</td></tr> <tr><td>Monténégro</td></tr> <tr><td>Roumanie</td></tr> <tr><td>Serbie</td></tr> <tr><td>Turquie</td></tr> </table>	Croatie	Estonie	Hongrie	Lettonie	Lituanie	Pologne	Portugal	République slovaque	République tchèque	Slovénie	Albanie	ARYM	Bulgarie	Grèce	Monténégro	Roumanie	Serbie	Turquie
Andorre *																																									
Autriche																																									
Belgique																																									
Chypre																																									
Danemark																																									
Finlande																																									
France																																									
Allemagne																																									
Islande*																																									
Irlande																																									
Italie																																									
Liechtenstein*																																									
Luxembourg																																									
Malte																																									
Monaco *																																									
Norvège*																																									
San Marino*																																									
Espagne																																									
Suède																																									
Suisse*																																									
Pays-Bas																																									
Royaume-Uni																																									
Croatie																																									
Estonie																																									
Hongrie																																									
Lettonie																																									
Lituanie																																									
Pologne																																									
Portugal																																									
République slovaque																																									
République tchèque																																									
Slovénie																																									
Albanie																																									
ARYM																																									
Bulgarie																																									
Grèce																																									
Monténégro																																									
Roumanie																																									
Serbie																																									
Turquie																																									

*Ces pays, non membres de l'UE, paient le montant total de l'activité

Les droits de participation pour ce stage s'établissent comme suit :

Pour le groupe I : 180€ (3 jours à 60€), groupe II : 72€ (3 jours à 24€), groupe III : 45€ (3 jours à 15€)

Une facture sera envoyée à l'adresse (adresse de facturation) mentionnée dans le formulaire d'inscription.

Il est **essentiel** d'indiquer dans votre virement le numéro de la facture et votre numéro de référence client.

Veillez noter qu'en cas d'annulation du participant 5 jours ouvrables avant le début du stage, aucun remboursement ne sera accordé (le montant total de 180€/72€ ou 45€ sera facturé) et les dépenses occasionnées pour la réservation d'hôtel devront être remboursées par les organisations.

Remboursement des frais de voyage et hébergement

Les frais d'hébergement, **3 nuits (3, 4 et 5 décembre 2018)**, les repas suivant le programme et le matériel seront pris en charge par ETUI Formation, mais uniquement pour les participants en provenance des États membres de l'Union européenne, d'Albanie, du Monténégro, de l'ARYM, de Serbie et de Turquie.

Les dépenses doivent être conformes aux lignes directrices de l'UE, c'est-à-dire :

- Il faut choisir l'itinéraire le plus court, en utilisant le moyen de transport le plus raisonnable.
- Les **billets de train** seront remboursés sur base d'un aller-retour en 1^e classe pour les trains ordinaires et d'un billet de 2^e classe pour Eurostar, Thalys, TGV ou similaire.
- **Les billets en classe économique seront utilisés comme critère de référence pour analyser les frais de transport aérien.** L'avion n'est acceptable que pour les distances supérieures à 400 km, soit 800 km aller-retour. Les vols en classe affaires (**Business**) ne sont pas remboursés.
- Les déplacements en voiture seront remboursés **selon la formule la moins chère** parmi les suivantes :

- calcul kilométrique de l'itinéraire au tarif de 0,25 € par km ;
 - prix d'un aller-retour en train (1^e classe pour trains ordinaires et 2^e classe pour Eurostar, Thalys, TGV ou similaire) ;
 - coût d'un billet d'avion en classe économique.
 - Les péages, le carburant, les frais d'assurance **ne** sont **pas** remboursés.
 - Une seule personne peut demander le remboursement, quel que soit le nombre de personnes voyageant à bord du même véhicule. Les passagers ne sont pas habilités à réclamer le remboursement au kilomètre ou autres coûts équivalents.
- **Le transport local**, de/vers le lieu de l'événement est remboursé sur présentation des tickets originaux.
- **En principe, les frais de taxi ne sont pas remboursés.**

Attention : les tickets de parking, frais de téléphone, minibar, nuitées supplémentaires, déjeuners supplémentaires, dîners supplémentaires, supplément pour chambre double et éventuel supplément pour demi-pension/pension complète ne sont pas pris en charge par l'ETUI.

Informations complémentaires

Nous demandons aux participants d'apporter leur propre ordinateur portable à l'atelier.

N'hésitez pas à contacter le Secrétariat de l'ETUI Formation, Carine Boon e-mail: cboon@etui.org pour plus d'information.

Avec mes meilleures salutations,

Vera dos Santos Costa
Directrice
ETUI Formation

Annexes : Formulaire d'inscription et le programme provisoire.